

# AVIGNON

## Ville d'exception

La Ville d'Avignon recrute pour son  
Département ENSEIGNEMENT  
Direction des activités périscolaires

**Animateurs (H/F) – Temps partiel 50 %**

Sous l'autorité d'un Directeur ALSH, vous accueillez et animez des groupes de mineurs en activités éducatives sur le temps périscolaire. Selon les nécessités de service, vous pouvez changer d'équipe et de lieu de travail de manière pérenne, de manière temporaire (pour une période), de manière ponctuelle (pour un remplacement).

### **ACTIVITES PRINCIPALES**

Préparer, rédiger et mettre en œuvre des projets d'animation

Assurer l'encadrement et l'animation des mineurs sur site, en sortie et dans les transports

Veiller à la sécurité et au bien-être des mineurs tout au long de la journée (repas, soin, sieste, accompagnement à l'hôpital, retard d'une famille...)

Assurer les tâches de nettoyage, rangement, manutention liées aux activités

Participer activement aux réunions (analyse de pratique, propositions, évaluation)

Assurer ponctuellement les missions nécessaires au bon fonctionnement des projets éducatifs (accueil, tractage, achats, manutention, tâches administratives...)

### **RELATIONS FONCTIONNELLES**

#### **INTERNES**

Relations avec les équipes techniques et administratives

Relations avec les services municipaux, notamment culturels et sportifs

#### **EXTERNES**

Relations avec les familles

Relations avec les associations, partenaires privés et bénévoles intervenant dans la prise en charge des groupes d'enfants

Relations avec les chauffeurs de bus

### **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

#### **SAVOIRS**

Diplôme requis BAFA

Maîtrise des techniques d'animation

Connaissance de la législation et de la réglementation relatives à l'encadrement de mineurs

Connaissance du rythme et des besoins des enfants

#### **SAVOIR-FAIRE**

Aptitude à construire et proposer des projets d'activité et à fédérer autour un groupe d'enfants

Capacité d'écoute et d'adaptation aux enfants, selon leurs besoins individuels et éventuellement selon leur handicap

Capacité à gérer une situation d'urgence

Capacité à rester toujours professionnel devant les enfants, les familles, les partenaires, les Collègues

#### **SAVOIR-ETRE**

Ponctualité et assiduité

Qualités relationnelles, bienveillance et discrétion

Sens du travail en équipe

### **TEMPS DE TRAVAIL**

L'obligation annuelle de service des agents est de 804 heures durant l'année civile qui se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Plages de travail : lundi, mardi, jeudi, vendredi uniquement en période scolaire entre 11h30 et 18h ; réunions ponctuelles le lundi matin.

Candidatures par mail : [miranda.fraguas@mairie-avignon.com](mailto:miranda.fraguas@mairie-avignon.com)